Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Premier ministre
Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire

Datar

Politique de cohésion post 2013

Propositions de la Commission
Et point sur les négociations

Rôle de la DATAR:

➔ **Mission de coordination et d'appui à la mise en œuvre de la politique de cohésion en France pour la période 2007-2013**

- autorité de gestion du programme national d'assistance technique Europ'Act

- copilotage (avec l'ARF) du Groupe de Suivi du CRSN

et ses Groupes Thématiques :

Innovation et financement des PME; TIC; Développement Durable; Urbain; Capital et ressources humaines; Coopération territoriale.

➔ **Coordination des travaux du comité inter-fonds pour la préparation du post 2013**

Dates et documents clés pour le post 2013:

➔ **proposition du paquet législatif 2014-2020 (CE)** – octobre 2011

➔ **publication du CSC (Cadre Stratégique Commun)**

fin 2011 (en attente)

➔ **lancement des PO (Programmes Opérationnels)** – janvier 2014

❖ **autres négociations parallèles**, avec de fortes interconnexions avec la politique de cohésion :

- cadre financier pluriannuel 2014-2020 (propositions CE juin 2011)
- PAC et développement rural (propositions CE octobre 2011)
- RTE-T et nouveau « fonds infrastructures » (propositions CE octobre 2011

Instances principales de la négociation :

Groupe Actions Structurelles (GAS)

- groupe technique réunissant les représentants des 27 EM et la CE *(pour la FR: la RP à Bruxelles)*
- « blocs » de discussion définis par la présidence de l'UE

Des éléments de nature politique peuvent être discutés au sein de:

- **Comité des représentants permanents** (**COREPER) :** ambassadeurs de l'UE
- **Conseil Affaires Générales** de l'UE : ministres

➔ ***Les positions du gouvernement français sont élaborées par le SGAE sur la base des contributions des ministères compétents***

« Blocs » soumis à discussion :

➔ **Présidence polonaise (2e sém 2011)**

- programmation stratégique
- concentration thématique
- conditionnalités
- développement territorial intégré

➔ **Présidence danoise (1e sém 2012)**

- pour l'instant, blocs « techniques » : gestion et contrôles, suivi et évaluation, instruments financiers, grands projets..
- reprise des blocs « stratégiques » dans un 2e moment

Propositions de la Commission pour la politique de cohésion post-2013

Focus sur les points suivants :

1 – Maintenir le **budget** alloué à la politique de cohésion et adapter son **architecture**

2 - Consolider la **planification** stratégique

3 - Accroître la **concentration** thématique des ressources

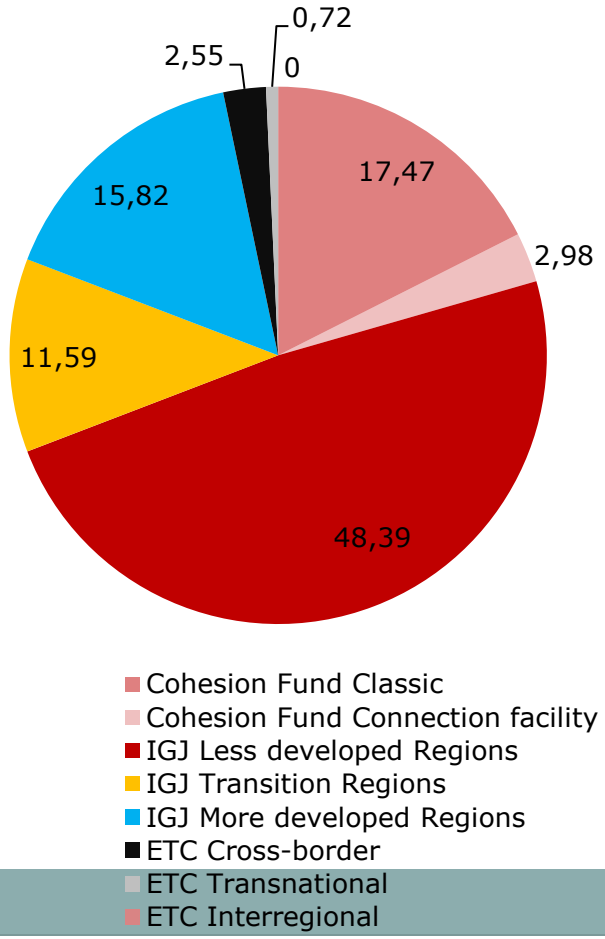
4 - Introduire le principe de **conditionnalité**

5 - Favoriser le développement territorial **intégré**

1- Le budget proposition de la Commission

336 Mds d'€ à la politique de cohésion pour 2014-2020 :

-162,6 Mds€ pour les régions moins développées (+2,85%)*
-68,7 Mds€ pour les Etats membres les plus pauvres (Fonds de cohésion) (+28,5%)*
-53,1 Mds€ pour les régions plus développées (+ 14,7%)*
-39 Mds€ pour les régions en transition
-11,7 Mds€ pour la coopération territoriale (+26,4%)*
-0,9 Mds€ pour les RUP (-50%)*



* **en €/hab**

1- L'architecture de la politique de cohésion proposition de la Commission

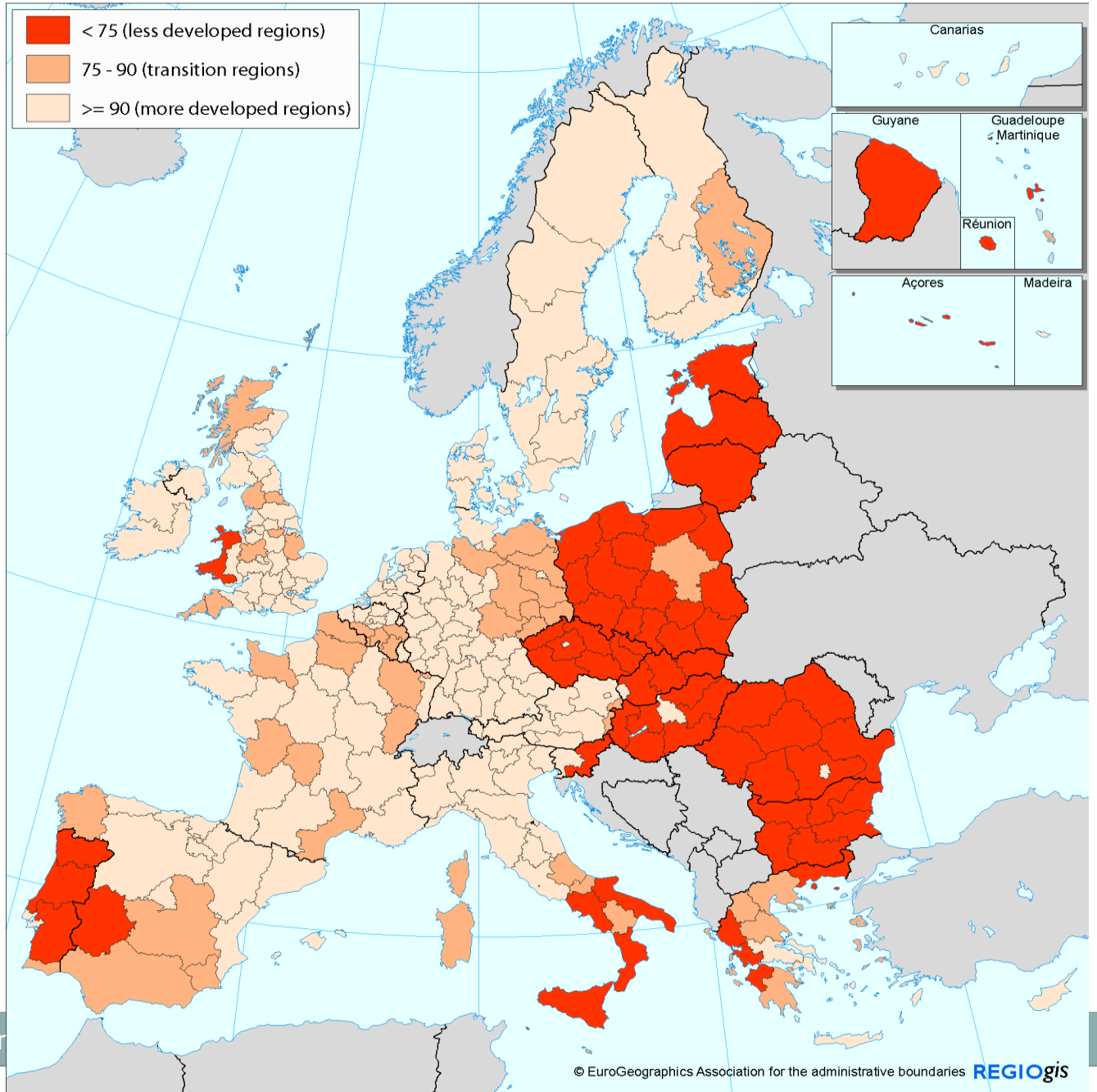
- Maintien de l'intervention des fonds structurels au profit de **toutes les régions européennes**
- Création d'une nouvelle catégorie de **« régions en transition »** (régions comprises entre 75 et 90% du PIB/hab. communautaire)
- Instauration d'un **filet de sécurité** pour les régions sortant de la Convergence (2/3 de leur enveloppe 2007-2013)
- **Instauration de seuils minimum pour le FSE :** 52% des fonds alloués aux régions les plus développées, 40% pour les régions en transition, et 25% pour les régions les moins développées
- Transfert (en provenance de la PAC) du **programme d'aide alimentaire aux plus démunis : 2,5 Mds€ imputés au FSE**

PIB/hab. des régions françaises en 2008

Ile de France :	168
Rhône-Alpes :	107
PACA :	101
Alsace :	99
Champagne-Ardenne :	98
Haute-Normandie :	97
Aquitaine :	96
Midi-Pyrénées :	96
Pays de la Loire :	96
Bourgogne :	93
Centre :	93
Bretagne :	93
Auvergne :	89
Poitou-Charentes :	88
Franche-Comté :	87
Nord Pas de Calais :	87
Lorraine :	86
Basse Normandie :	86
Limousin :	85
Languedoc Roussillon	84
Picardie :	84
Corse :	83
Martinique :	76
Guadeloupe :	69
La Réunion :	63
Guyane :	50

Eligibility simulation 2014-2020

GDP/head (PPS), index EU27=100



1- Le budget et l'architecture
Premiers éléments de position française

Sur le budget

La position de la France sur la cohésion s'inscrit dans le cadre plus large de la négociation du cadre financier:

- **Position assumée de contributeur net** au budget communautaire (solde net de – 5 Mds€ par an, en constante dégradation)
- **Opposition à toute augmentation** du budget communautaire (niveau actuel = 1% du RNB communautaire)
- **Financement des priorités nouvelles par redéploiements** au sein du budget communautaire

1- Le budget et l'architecture
Premiers éléments de position française

Sur l'architecture de la politique de Cohésion

En ligne avec la position française sur le 5ème rapport sur la cohésion

- Maintien de la Politique de cohésion au bénéfice de **l'ensemble du territoire européen**
- Soutien à la création d'une **catégorie de Régions intermédiaires**, mais réserves sur le principe du filet de sécurité
- **Profiter des marges de manœuvre** liées à la diminution du nombre de régions de la convergence et de pays bénéficiaires du fonds de cohésion pour réduire le budget global, **sans diminuer les intensités d'aides**
- Remise à niveau des aides aux **RUP**

2- Consolider la planification stratégique
Propositions de la Commission

Amélioration de l'articulation entre les différents fonds européens *(FEDER, FSE, Fonds de cohésion, FEADER, FEAMP) :*

- Au niveau UE : **« cadre stratégique commun »:**

Articulation de l'approche thématique (UE 2020) et approche territoriale; précisions sur la mobilisation des fonds ➔ *OSC pour 2007-2013*

- Au niveau national : **« contrat de partenariat »**

Entre CE et EM; avec les priorités d'investissement et les objectifs, la répartition des fonds et les modalités de coordination e de suivi, la définition d'une stratégie de développement intégrée… ➔ *CRSN pour 2007-2013*

- Au niveau de la mise en œuvre : **« programme opérationnel »**

(national, régional, voire plurirégional) avec possibilité de PO pluri-fonds

3 - Concentration thématique
Propositions de la Commission

- Alignement des priorités thématiques sur la **stratégie Europe 2020** pour « une croissance intelligente, inclusive et durable »

- Remplacement de l'earmarking (catégories de dépenses), par un **« menu » communautaire** de 11 « objectifs thématiques », déclinés en 50 « priorités d'investissement »

- Choix limitées de priorités d'intervention pour chaque PO (en fonction du niveau de développement des régions, les **possibilités de choix** au sein du menu seront plus ou moins limitées)

- Le champ d'intervention du FEDER est restreint dans les régions les plus développées : exit infrastructures de transport, environnement et TIC + investissements productifs dans les grandes entreprises

3.« Menu » de priorités d'intervention pour les fonds structurels : 11 objectifs thématiques

1. Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation
2. Améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication, leur utilisation et leur qualité
3. Renforcer la compétitivité des PME
4. Soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans tous les secteurs
5. Promouvoir l'adaptation aux changements climatiques et la prévention et la gestion des risques
6. Protéger l'environnement et promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources
7. Promouvoir le transport durable et supprimer les goulets d'étranglement dans les infrastructures de réseaux essentielles
8. Promouvoir l'emploi et soutenir la mobilité de la main d'œuvre
9. Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté
10. Investir dans l'éducation, les compétences et la formation tout au long de la vie
11. Renforcer les capacités institutionnelles et l'efficacité de l'administration publique

3. Renforcement des exigences de concentration thématique

		Regions moins développées	Regions Transition		Regions plus développées
			Phasing out	autres	
FEDER / FONDS DE COHESION	1. RDI	50% de l'enveloppe nationale Dont 6% mini sur n°4	60% de l'enveloppe nationale Dont 20% mini sur n°4	80% de l'enveloppe nationale Dont 20% mini sur n°4	80% de l'enveloppe nationale Dont 20% mini sur n°4
	2.PME				
	4. Économie *decarbonée* (FEDER+FC)				
	3.TIC	50% restant à répartir librement	40% restant à répartir librement	20% restant à répartir librement	20% restant à répartir hors "infrastructures de base" Transport / enviro / TIC
	5.Changement climatique (ERDF+CF)				
	6.Environnement (ERDF+CF)				
	7.Transports (ERDF+CF)				
FSE	9. Inclusion sociale / Pauvreté	20% mini de l'enveloppe nationale FSE	20% mini de l'enveloppe nationale FSE		20% mini de l'enveloppe nationale FSE
	8.Emploi / Mobilité du travail	60% de l'enveloppe du PO sur 4 priorités d'investissement	70% de l'enveloppe du PO sur 4 priorités d'investissement		80% de l'enveloppe du PO sur 4 priorités d'investissement
	10.Compétences / Formation				
	11. Renforcement de la capacité administrative				

4. Principe de conditionnalité
Propositions de la Commission

La Commission propose d'introduire 3 nouvelles formes de conditionnalité :

- **Conditionnalité macroéconomique**, liée au respect du Pacte de stabilité et de croissance
- **Conditionnalité ex-ante**, liée aux pré-conditions nécessaires à la bonne utilisation des fonds pour chacune des priorités retenues (existence d'un cadre stratégique, transposition de directives, capacités administratives)
- **Conditionnalité ex-post,** liée à l'atteinte de résultats (orientation vers la performance)

5. Développement territorial
Propositions de la Commission

- **Territoires devant faire l'objet d'une attention particulière** : zones urbaines, îles, montagnes, territoires ruraux faiblement peuplés, et RUP

- **Définition au niveau du CP** qui comportera une « approche intégrée en faveur du développement territorial » : identification des territoires fragiles et des instruments prévus pour eux

- **2 modes d'intervention** pour l'approche territoriale :

 ➢ **« développement local mené par des acteurs locaux »**

 reprise de l'approche LEADER, orientée vers des territoires infra-régionaux spécifiques, conduite par des GAL

 ➢ **« Investissement territorial intégré »**

 mise en commun d'axes prioritaires d'un ou plusieurs PO, possibilité de désigner des Organismes Intermédiaires, notamment des villes

5. Un focus spécifique sur l'urbain (FEDER) Propositions de la Commission

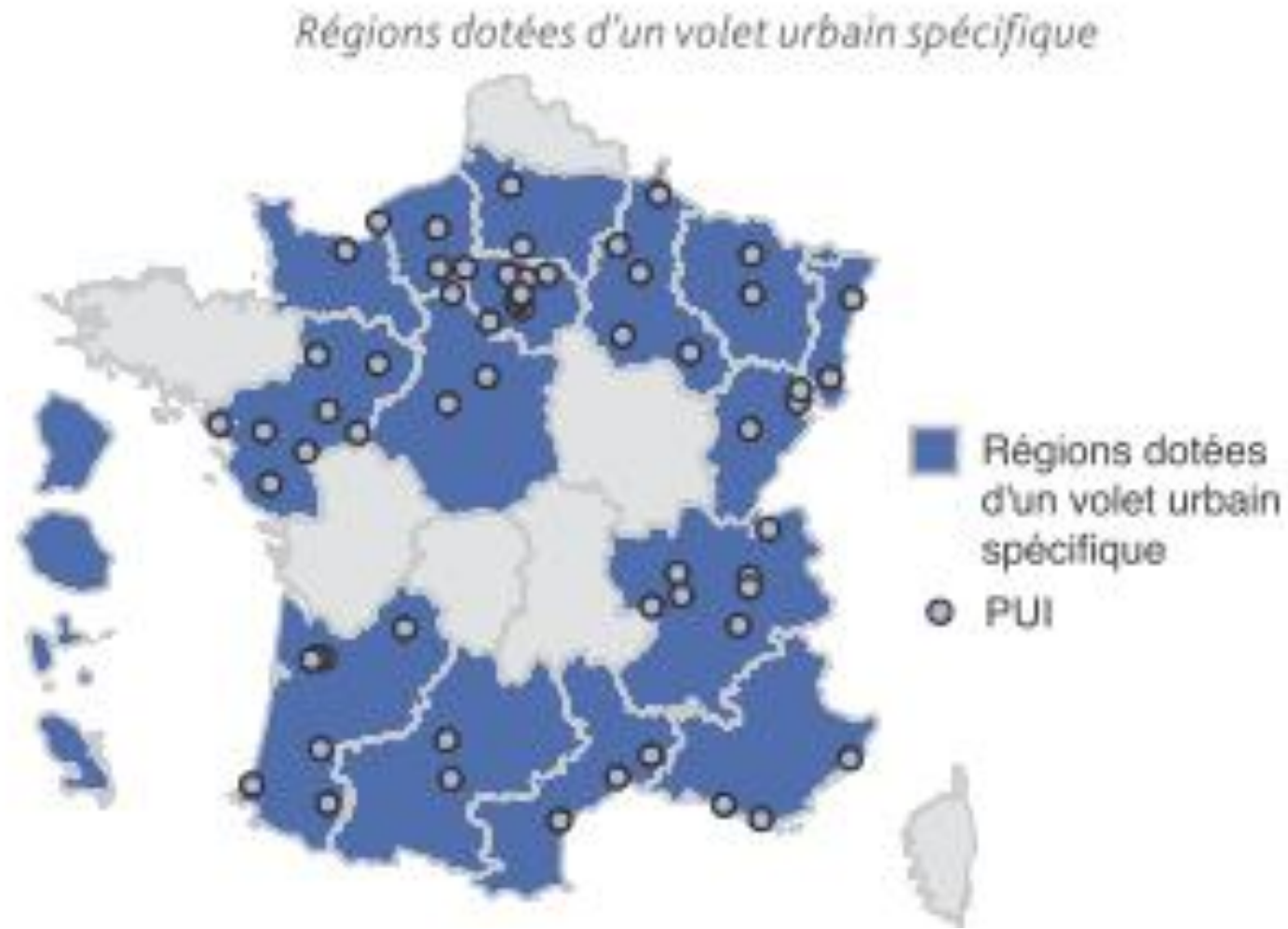
- **Au moins 5% du FEDER attribué au niveau national** devra contribuer au développement urbain durable, à travers des ITI dont la gestion devra être déléguée aux villes concernées

- **La liste des villes concernées** et les montants indicatifs alloués devront figurer dans le contrat de partenariat et les PO

- Création par la Commission d'une **« plateforme de développement urbain »** (300 villes, 20 max. par pays)

- La Commission pourra soutenir des **« actions innovatrices »** de développement urbain durable (0,2% du FEDER annuel)

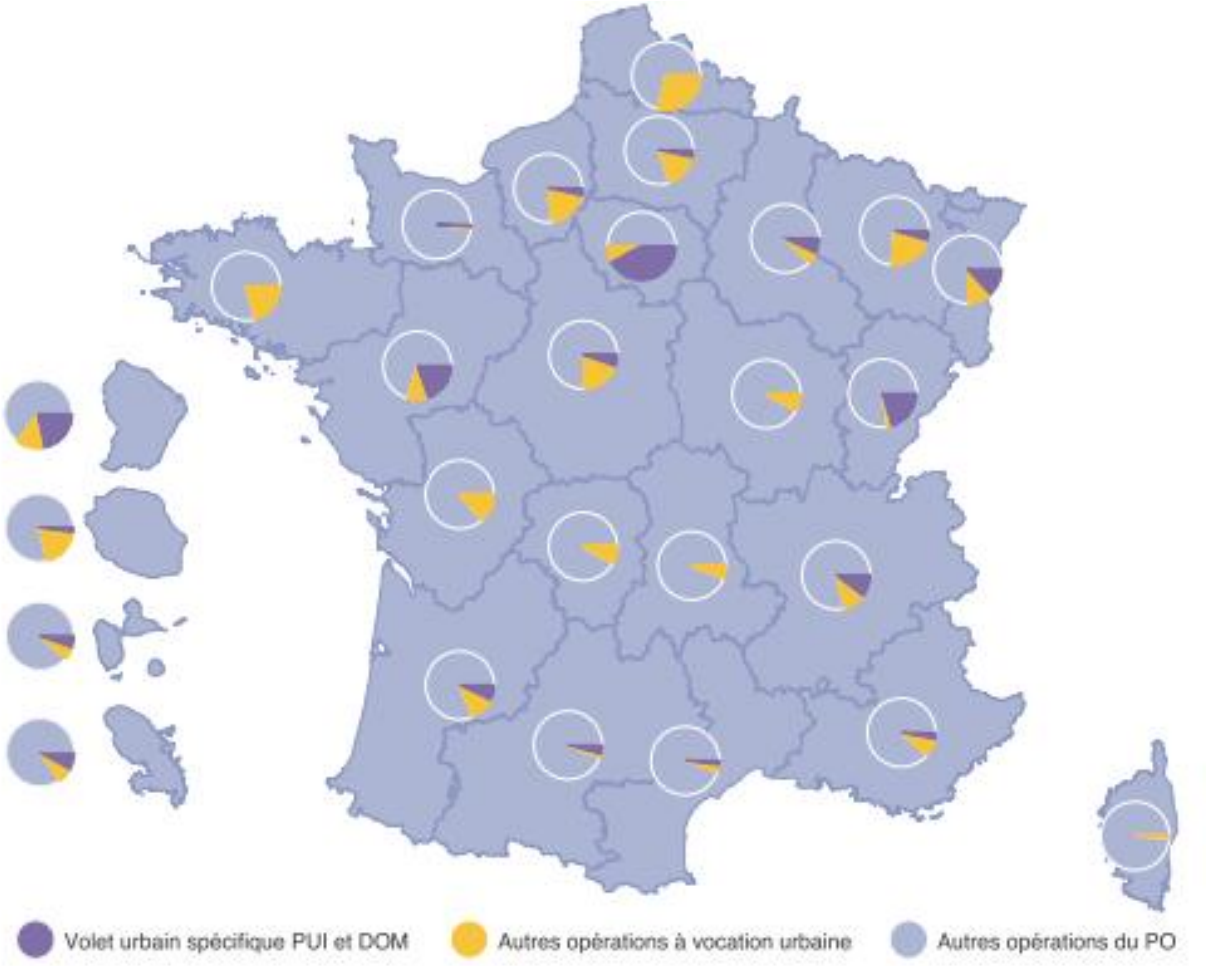
5. Un focus spécifique sur l'urbain rappel de la mise en œuvre 2007-2013



➔ 61 PUI en métropole (400M€, 7% FEDER CRE

➔ volet urbain DOM (135M€, 6% FEDER Convergence)

5. Un focus spécifique sur l'urbain rappel de la mise en œuvre 2007-2013



➔ *700M€ FEDER programmés (12% des enveloppes programmées)*

Sources d'informations:

- www.europe-en-france.fr , portail des Fonds européens en France

- www.europe-urbain.org, site de la mission nationale d'animation du volet urbain des PO

- **Les publications de la collection « connaître les programmes européens », remises lors du séminaire, sont disponibles en téléchargement sur le portail Europe-en-France, rubrique « centre de ressources ».**

Merci de votre attention!

Serena LORENZETTI

chargée de mission

DATAR

serena.lorenzetti@datar.gouv.fr